



SUD éducation Alsace
1 rue Sédillot 67000 STRASBOURG
contact.sudeducalsace@gmail.com
www.sudeducalsace.info



TOUX AU TRAVAIL, CRÈVE GÉNÉRALE

Réformes éducatives bancales et iniques, attaques contre le système des retraites, confinement et protocoles sanitaires de déconfinement ubuesques, campagne de dénigrement des enseignant.es... Si l'année 2019-2020 a été éprouvante pour l'ensemble des personnels de l'éducation et pour nos élèves, celle qui débute s'annonce tout aussi abjecte, désastreuse, funeste

UNE RENTRÉE DANS L'INQUIETUDE

Si, suite au remaniement ministériel, Jean-Michel Blanquer n'a pas pu accéder au poste de ministre de l'Intérieur, c'est pour assurer une toute autre continuité que pédagogique : **le projet qu'il continue à mettre en œuvre, c'est celui d'une école-entreprise et cela passe par la mise au pas de la communauté enseignante.** L'ambition de Blanquer, malgré ses insinuations, est d'intégrer pleinement l'école dans le système capitaliste.

De fait la rentrée 2020-2021 n'est pas à la hauteur des attentes et inquiétudes des personnels et des familles. L'État met au dernier plan la santé et la sécurité des personnels et des élèves pour de basses questions budgétaires. En témoignent les récents propos du ministre sur le fait que les masques seraient des fournitures scolaires comme les autres. Comme à chaque fois, le ministère se décharge de ses obligations et fait peser honteusement sur les familles la responsabilité de l'achat des masques. Plus largement, le protocole sanitaire ne répond ni à un nécessaire principe de précaution ni aux découvertes récentes sur l'aérolisation du virus ou sur le potentiel plus ou moins contaminant des enfants. Compte tenu de ce protocole sanitaire confus, lacunaire et inconséquent, rien ne semble empêcher les écoles de devenir des foyers infectieux.

Dans l'académie de Strasbourg, le manque d'espace dans les écoles et établissements scolaires est criant et la distanciation physique ne pourra être respectée. Qu'importe: elle a été retirée du protocole, que l'on soit en zone verte ou rouge, comme d'ailleurs tout ce qui impliquerait pour l'État d'attribuer des moyens supplémentaires conséquents. **L'école de la confiance, c'est l'école du « débrouillez-vous », de l'improvisation permanente décomplexée et du désengagement de l'État.**

LES PERSONNELS VULNÉRABLES LAISSÉS POUR COMPTE

Dans ce « sauve qui peut » général –une constante des logiques capitalistes– les plus fragiles sont les grand·es oublié·es. Dans cette logique d'exploitation, le décret criminel du dimanche 30 août a drastiquement restreint les catégories de personnels vulnérables, les envoyant ainsi quasiment tou.te.s au casse-pipe. Ce décret vient s'ajouter à celui du 27 août qui supprime toute possibilité d'autorisation d'absence et prévoit le retour physique à l'école de tous les personnels sans dispositifs spécifiques de protection adéquats, c'est-à-dire sans masques FFP2.

En effet l'académie, souhaitant réaliser de pingres économies, n'a pas jugé bon de fournir de protection efficace à ses personnels et élèves : ces derniers seront donc affublés cette année de « masques barrière » moins onéreux puisque réutilisables et lavables 30 fois, fabriqués par la marque de sous-vêtements « DIM ». Nous n'ironiserons pas sur ce détail qui frise pourtant l'insulte. Nous nous contenterons de relever les informations inscrites en lettres capitales sur les emballages des dits-masques : « ce dispositif n'est ni un dispositif médical, ni un équipement de protection individuelle. »

Par ailleurs le site de l'AFNOR, qui établit une distinction claire entre masque barrière, masque FFP2 et masque chirurgical, indique noir sur blanc : « Le masque barrière est un masque destiné au public pour favoriser (et non pas assurer ! ndlr) une protection collective. Son usage n'exonère aucunement l'utilisateur de l'application systématique des gestes barrières et du respect de la distanciation physique. ».

Or, dans le nouveau protocole sanitaire de l'Education Nationale, la plupart des autres mesures barrière passent à la trappe, notamment la distanciation physique. Dès lors une seule chose est certaine : ni les personnels ni les élèves, ni même les familles ne sont à l'abri d'une contamination. Qu'importe: économies sont faites. **La vulnérabilité des êtres humains n'est donc, pour celles et ceux qui nous gouvernent et leurs sbires,**

qu'une variable d'ajustement parmi d'autres.

De toute façon, pourquoi s'inquiéter ? Dans les médias via lesquels nous apprendrions désormais nos missions, le ministre péroré sur le protocole et sur l'organisation de l'école française face au Covid-19, qui serait l'une des meilleures au monde. **S'il y a bien une continuité, c'est celle de la démagogie de Blanquer !** Les personnels ont dû se débrouiller seuls, sans matériel fourni ni formation et dans plusieurs cas, notamment en REP, face à des élèves dans des situations sociales où le premier problème n'était pas la continuité pédagogique mais la suffisance alimentaire.

UN MINISTRE TOUJOURS ATTEINT D'UNE ÉVALUATIONNITE AIGÜE

Sur le plan pédagogique, rien de nouveau : le ministre, fidèle à ses marottes neuro-scientifiques, donne dans l'évaluationnisme avec des évaluations nationales renforcées et des outils de positionnement sur les niveaux de compétences des élèves. **Encore une fois, c'est une volonté d'uniformiser et de mettre au pas les pratiques pédagogiques, au mépris des élèves** qui, après des semaines de confinement, ont avant tout besoin qu'on leur dégage un temps supplémentaire d'apprentissage, et non d'évaluation.

Quant aux besoins humains : suppressions de postes et recours à des personnels précaires afin d'assurer des missions d'enseignement, notamment des AED en pré-professionalisation, des appelées au SNU ou des animateurs/trices du temps périscolaire. D'ailleurs aucun poste supplémentaire n'a été prévu pour faire face à un éventuel surcroît d'absences dû au Covid. **Toutes et tous au boulot on a dit !**

AESH : UNE RENTRÉE SOUS PIAL ?

Concernant l'accueil des élèves en situation de handicap, le personnel AESH se voit encore davantage précarisé avec la généralisation des PIAL. Davantage d'élèves à charge, interventions dans plusieurs écoles et établissements... au nom de la mutualisation, nouveau synonyme du mot économie, pour pas un centime de plus, **les AESH vont voir leur charge de travail s'alourdir et continuer à être exclues des équipes pédagogiques car leurs lieux de travail se multiplient.**

LA NOUVELLE ÉCOLE « EN MARCHÉ » : CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES

Alors que dans la plupart des pays d'Europe, les gouvernements réagissent au contexte sanitaire en diminuant les effectifs et en créant des postes, l'aberration française consiste à fermer toujours plus de classes et augmenter encore les effectifs : fermeture de classes en REP et augmentation des effectifs partout, de la maternelle jusqu'à l'université.

Rendre dociles les personnels, renforcer le poids et les pouvoirs de la hiérarchie (en essayant aussi, dans le premier degré, de créer un statut de directeur/trice

d'école), adopter les techniques de management de l'entreprise, la continuité idéologique est là et il n'y a pas d'après-confinement alors que la crise sanitaire en a montré la nécessité.

Dans l'éducation, la dégradation des conditions de travail, la précarisation des personnels et la baisse des moyens se poursuivent. Ainsi, le gouvernement remanié, la réforme des retraites a été remise sur le tapis et le Ségur de la santé laisse l'hôpital public dans une situation critique.

Le privé présage ce qui pourrait arriver dans la fonction publique. Dans la logique de la casse du droit du travail et des droits des travailleurs/euses, les accords performance collective permettent déjà aux entreprises de réduire les salaires et d'augmenter le temps de travail ; tout cela en brandissant la menace d'une crise économique et de la perte d'emploi.

Dans un contexte social déjà tendu, marqué par un accroissement des inégalités doublé de violences policières visant particulièrement les personnes racisées, la politique libérale continue à œuvrer. Il ne tient qu'à nous que cela change : dans les écoles et établissements, dans les arrondissements, il faut se réunir pour parler de nos conditions de travail, de notre protection et plus largement de l'école et de la société que nous voulons, puis prendre nos propres décisions.

SUD éducation Alsace a toujours soutenu et continuera de soutenir ce qui permettra l'émergence d'un mouvement de travailleurs et travailleuses qui lutte pour l'émancipation et la justice sociale.

Ensemble, organisons-nous pour obtenir :

- ▶ le droit pour les personnels vulnérables au Covid de continuer à bénéficier d'une autorisation d'absence s'ils et elles en font la demande ;
- ▶ des équipements de protection individuelle (masques FFP2) et de protection collective en quantité suffisante ;
- ▶ le recrutement de personnels remplaçant·es en nombre suffisant pour permettre aux personnels vulnérables de ne pas s'exposer et pour pallier les absences ;
- ▶ le recrutement de personnels territoriaux afin de permettre un nettoyage et une désinfection régulière des locaux sans surcharge de travail ;
- ▶ la création de postes de personnels d'éducation dédiés à l'accompagnement et au suivi des élèves qui en ont le plus besoin, mais aussi de personnels administratifs et médicaux ;
- ▶ la suppression du jour de carence ;
- ▶ l'allègement du nombre d'élèves par classe y compris dans le premier degré ;
- ▶ un réel protocole sanitaire clair et surtout cohérent, afin de préserver la santé des élèves et des personnels.

Ce n'est que par notre réflexion et nos actions collectives que nous obtiendrons un rapport de force favorable.

Commençons par le 17 septembre : toutes et tous en grève la crève !

Et si tu sens une résonance dans le texte que tu viens de lire, rejoins-nous à notre **AG de rentrée, le 18 septembre** de 9h à 17h à la Maison des Syndicats à Strasbourg